



28 AVRIL 2025

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

CONSULTATION PAR COURRIEL – VALIDATION EN DATE DU 28 AVRIL 2025

Ont répondu : MM. AUSSEUR, LEMASSON, SERRES, DONNADIEU, LE BOUILLE, DESBOTTES, PAOUR, BERGEAUD, SALMON, BICHON, NDONGUE, RAIMBAULT, SY, KERISIT, PRIEZ, GOBILLOT ainsi que Mme DOLT

En application des articles 18 et 26 des statuts de la LNB, les membres du Comité Directeur ont été consultés par courriel entre le 17 et le 28 avril 2025.

16 membres sur 20 ont répondu.

Le Comité Directeur réunissant au moins la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

RELEVÉ DE DECISIONS

1. Validation des modifications réglementaires pour la saison 2025/2026

Conformément à l'article 17 des statuts de la LNB, le Comité Directeur a pour rôle d'adopter les règlements généraux, notamment les règlements sportifs et financiers des compétitions qu'elle organise ainsi que leurs barèmes disciplinaires.

Des modifications de fond et de forme sont proposées aux membres du Comité Directeur pour une mise en œuvre dès la saison sportive 2025/2026.

Les membres du Comité Directeur ont eu le choix entre les 3 propositions suivantes :

- Approbation des modifications réglementaires
- Refus des modifications réglementaires
- Abstention

Le Comité Directeur décide à l'unanimité (1 abstention) des votants d'approuver les modifications réglementaires qui seront mises en œuvre dès la saison sportive 2025/2026.

Ces modifications réglementaires approuvées seront communiquées aux clubs dans les meilleurs délais.

**Le Président
M. Phillipe AUSSEUR**



**Le Secrétaire de séance
M. Christian LEMASSON**

